

Nous tenons debout, plein de respect, près d'un cercueil fortifié. Celui-ci ayant été ouvert en public, Nous voyons apparaître les dépouilles si longtemps-désirées de la Sainte qui semblait dormir. Elles étaient parées de laurier et exhalaient alentour une suave odeur. Alors Nous eûmes un bonheur extraordinaire, une tâche laborieuse certes, mais combien agréable : celle de recueillir dans Nos mains, de réunir ces perles précieuses, pour les placer dans un reliquaire plus digne d'elles.

Après l'accomplissement des rites prescrits, le trésor lui-même est emporté : on le place sur un autel richement orné, et il est l'objet des regards avides et des vœux de tous les assistants. Enfin, il est porté autour de la ville, avec un cortège splendide, comme un gage de bénédictions. On peut à peine exprimer quelle fut alors Notre joie, celle de tout le clergé et d'une foule très-compacte.

Dans toutes ces circonstances, il Nous fut donné d'admirer hautement les desseins de Dieu, qui voulait que la gloire de la Vierge très humble et très fidèle crût dans l'opinion et dans l'espérance des hommes, et aussi que de ses restes, poussant des rejetons pour ainsi dire hors de son tombeau, se répandit au loin la bonne odeur du Christ, pour stimuler les fidèles à la pratique des généreuses vertus.

On est en droit de souhaiter et d'attendre des fruits semblables de la solennité qui doit prochainement renouveler le souvenir de ce fait. Que tous ceux qui imploreront avec piété la puissante méditation de Claire auprès de Dieu, et en première ligne ses concitoyens, en ressentent abondamment les effets. Que l'exemple de la Sainte, surtout en ce siècle de mollesse, leur enseigne combien il est important et salutaire de s'élever au-dessus des choses périssables, de suivre le Christ humilié, d'embrasser généreusement sa croix.

C'est pourquoi, vénérable Frère, Nous louons du fond du cœur, comme il le mérite, votre zèle, et celui de cette association d'hommes qui avec vous travaillent à préparer ces fêtes solennelles : qu'un heureux résultat couronne vos communs efforts.

Pour nous, qui, mû par Notre ancienne bienveillance envers cette communauté des Clarisses, avons voulu, il y a longtemps déjà, Nous en réserver la tutelle, Nous confirmons entièrement dans cette occasion favorable Nos mêmes dispositions toutes spéciales. En même temps, nous exhortons les religieuses à suivre très pieusement les traces de la sainte Mère qui leur a donné leurs règles, à marcher d'un pas chaque jour plus assuré et plus rapide vers la perfection qui est leur but, et à ne pas cesser d'implorer la clémence du Père céleste en faveur de ses fils prodigues et égarés.

Il nous plaît en outre de joindre à cette lettre un don qui restera comme un témoignage de Notre piété envers Claire. Puisse-t-elle le recevoir avec bienveillance et aider de son précieux secours Notre vieillesse ballottée au milieu des flots ! Et maintenant, que l'abondance des grâces divines vous soit procurée par la bénédiction apostolique que Nous accordons bien affectueusement à vous, vénérable Frère, à votre clergé, à ces mêmes pieuses vierges et à tout votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 2 août de l'année mil neuf cent, de Notre Pontificat la vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE..